Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) affectionnait particulièrement le sucré et le miel. Quand il avait prié la prière de ʿAsr, il passait voir ses épouses et flirtait avec elles. Il entra chez Ḥafṣah et s'attarda plus que de coutume.

ʿÂ`ishah (qu'Allah l'agrée) dit : « Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) affectionnait particulièrement le sucré et le miel. Quand il avait prié la prière du milieu de l'après-midi (Al-ʻaṣr), il passait voir ses épouses et flirtait avec elles. Il entra chez Ḥafṣah et s'attarda plus que de coutume. Je m'enquis de ce retard et j'appris qu'une proche de Ḥafṣah lui avait offert une outre de miel et qu'elle en fit boire une gorgée au Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut). Je dis alors : "Par Allah ! Nous allons user d'astuces avec lui !" J'en parlai à Sawdah et lui dis : "Quand il viendra te voir et qu'il s'approchera de toi, dis-lui : 'Ô Messager d'Allah ! Aurais-tu mangé des maghâfîr ? - Il te répondra : Non ! - Demande-lui alors : Quelle est cette odeur alors ? [Il était connu que le Prophète (sur lui la paix et le salut) ne supportait pas qu'on sente de lui une mauvaise odeur] - Il te dira : Ḥafṣah m'a donné une gorgée de miel. - ce à quoi tu répondras : Ses abeilles ont butiné le ʿUrfuṭ !'. Je lui tiendrai le même discours et toi Ṣafiyyah, fais-en de même !" Quand le Prophète (sur lui la paix et le salut) entra chez Sawdah, celle-ci me dit : "Par Celui en dehors Duquel il n'y a pas de divinité ! Par peur de tes reproches, j'ai failli lui en parler alors qu'il n'était qu'à la porte !" Lorsque le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) s'approcha, elle lui demanda : "Ô Messager d'Allah ! Aurais-tu mangé des maghâfîr ? - Non ! répondit-il. Elle demanda ensuite : Quelle est cette odeur alors ? - Il dit : Ḥafṣah m'a donné une gorgée de miel. - Ce à quoi elle répliqua : Ses abeilles ont butiné le ʿUrfuṭ !" Quand le Prophète (sur lui la paix et le salut) entra chez moi, je lui dis la même chose, et Ṣafiyyah fit de même lorsqu'il lui rendit visite. Lorsqu'il arriva chez Ḥafṣah, elle demanda : "Ô Messager d'Allah ! Veux-tu que je t'en serve ? - Il répondit : Non, je n'en ai pas besoin !" » ʿÂ`ishah (qu'Allah l'agrée) ajouta : « Sawdah s'écria : "Gloire et Pureté à Allah ! Par Allah, nous l'en avons privé ! - Tais-toi !" lui dis-je. »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Dans ce hadith, ʿÂ`ishah (qu'Allah l'agrée) a évoqué le fait que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) aimait particulièrement les aliments sucrés, le miel notamment. Et qu'il (sur lui la paix et le salut) passait voir ses épouses après la prière de l'après-midi (Al-ʻaṣr), afin de flirter avec elles et de les embrasser, sans pour autant aller jusqu'aux rapports charnels. Une fois, alors qu'il était chez Ḥafṣah (qu'Allah l'agrée), il s'attarda plus que de coutume. En se renseignant sur ce retard, ʿÂ`ishah apprit qu'une proche de Ḥafṣah lui offrit une petite outre de miel et qu'elle en abreuva le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut). Prise de jalousie,

elle s'accorda avec Sawdah et Ṣafiyyah pour que chacune d'entre elles demande au Prophète (sur lui la paix et le salut) s'il avait mangé des maghâfîr, une résine sucrée à l'odeur désagréable et sécrétée par l'écorce d'un arbre du Hijâz appelé ʿUrfuṭ ; car le Prophète (sur lui la paix et le salut) détestait particulièrement dégager une mauvaise odeur. C'est pourquoi lorsqu'il arriva chez Ḥafṣah et qu'elle lui proposa encore une fois du miel, il le refusa. Dans une autre version [du hadith], il est même rapporté qu'il aurait juré de ne plus en boire. Par ailleurs, les versions diffèrent au sujet du nom de la femme qui donna une gorgée de miel au Prophète (sur lui la paix et le salut) ; certains voient qu'il s'agissait de Zaynab, d'autres que c'était Sawdah, quand d'autres tranchèrent pour Zaynab comme étant la propriétaire du miel, et que ʿÂ`ishah et Ḥafṣah étaient celles qui s'étaient alliées [pour cette ruse] (qu'Allah les agrée). En outre, [cette multiplication des versions] peut s'expliquer du fait que cette histoire peut s'être répétée plus d'une fois, l'une se confondant dans l'autre.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/58130